

Triialogue

Le magazine de la Fédération des Associations
de Parents de l'Enseignement Officiel

Avril-Mai
Juin 2016

n°82



La FAPEO fête ses 50 ans

 **FAPEO**
Fédération des Associations de Parents
de l'Enseignement Officiel

Avec le soutien
de la Fédération
Wallonie-Bruxelles



p.6 Le Cours de Philosophie et de Citoyenneté s'installe dans l'enseignement fondamental **p.8** La FAPEO a 50 ans et ça se fête! **p.10** Rétrospective: 50 ans de combats **p.14** Interviews des ancien-ne-s président-e-s de la FAPEO **p.18** Logos de la FAPEO **p.19** Concours photo **p.20** L'approche orientante **p.22** Jouer pour apprendre, apprendre pour jouer **p.24** Les Espaces Papillon

Avril-mai-juin 2016

Responsable de publication : Daphné Renders

Conception visuelle : Lisa Leloux - Bertha&Bertha

Rédaction FAPEO : Joëlle Lacroix, David Lecomte, Daphné Renders, Véronique de Thier, Flore Lecolier, Darleen Pollet et Christopher Jaumoulle.

Périodicité : 4 numéros / an

Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.

Instances où siège la FAPEO : Commission de pilotage (COPI), Conseil de l'éducation et de la formation (CEF), Commission des Inscriptions Inter Réseaux (CIRI), Conseil supérieur des Centres Psycho- médico-sociaux (CPMS), Conseil supérieur de l'enseignement spécialisé, Conseil supérieur des allocations d'étude, Conseil supérieur des cours philosophiques, Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM), Commission consultative pour le transport scolaire, Commission de la Promotion de la Santé à l'Ecole (CPSE), Commission " Articles 41 " de la loi du 29 mai 59 - Interdiction de pratiques déloyales, Comité de pilotage décret intersectoriel, Conseils zonaux de l'alternance, Plate-forme associative de lutte contre l'échec scolaire, Plateforme de l'enseignement spécialisé, Centre d'étude et de défense de l'enseignement public (CEDEP), Plateforme francophone du Volontariat, Conseil des Femmes Francophones de Belgique - Commission enseignement, "Campagne Marguerite" -Infor Jeunes Laeken

Sources Illustrations de ce Triologue 82 : Fotolia

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

ACTUS

DOSSIER
LA FAPEO FÊTE SES 50 ANS

ANALYSES

SANTÉ

DÉCOUVERTES

2
3
4
6
7
8
12
16
17
18
20
22
24

Le saviez-vous?

Le cours de philosophie et de citoyenneté s'installe dans l'enseignement fondamental

La FAPEO a 50 ans et ça se fête

Affiche de l'évènement

RETROSPECTIVE:
50 ans de combats

Une femme et onze hommes aux commandes de la FAPEO en 50 ans

LOGOS DE LA FAPEO

CONCOURS PHOTOS

L'approche orientante

Jouer pour apprendre, apprendre pour jouer

Les Espaces Papillon

Et pour jouer?

S'il y a un an, nous vivions une période intense de fuites (de questions d'examens) impossibles à colmater et de multiples projets de décrets venant du Gouvernement, cette période-ci de l'année scolaire ne fut pas de tout repos pour autant. La session d'examens en elle-même fut moins chahutée. Et pourtant certaines fuites dans les médias et tensions palpables concernent aujourd'hui le nouveau «cours de philosophie et citoyenneté» (CPC) ; demandé par la FAPEO depuis 1998, le voici enfin ! Que d'avancées en quelques mois !

L'engagement timide du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans sa «déclaration de politique communautaire», établie en juillet 2014, promettait un «cours de citoyenneté» à raison d'une heure par semaine, prise au détriment d'une heure des classiques cours de religion ou morale. Suite à la contrainte juridique liée à l'arrêt de la Cour Constitutionnelle du 12 mars 2015 et, osons le dire, suite à la ténacité de la FAPEO et d'autres acteurs bien décidés à voir l'aboutissement concret d'un véritable cours de philosophie et citoyenneté, cet engagement politique s'est vu quelque peu «boosté». La possibilité de suivre 2 heures de ce nouveau cours existera bien dès la prochaine rentrée scolaire dans le fondamental tandis qu'il faudra attendre la rentrée 2017 pour le secondaire. Nous faisons le point sur la question dans ce Triologue.

Ce numéro consacre une large part à notre chère FAPEO, atteignant l'âge honorable de 50 ans. Que de combats. Que de débats. Que d'idées. Que d'engagements de parents tout au long de ces années. Le dossier parcourt certaines actions phares de la FAPEO à travers une rétrospective tout en laissant, entre-autres, une place aux témoignages d'ancien-ne-s président-e-s de la FAPEO. Que de raisons de fêter tous ensemble notre fédération ! Voyez notre programme... et venez nombreux le 1er octobre à l'Athénée Royal d'Auderghem (Bruxelles), berceau historique de notre mobilisation parentale.

Lors de notre dernière Assemblée Générale, notre Conseil d'Administration s'est vu enrichi de 3 nouvelles recrues, représentantes d'écoles de régions différentes : Agnès Rousseau (Brabant Wallon), Marie-Astrid Lissoir (Namur) et Maria-Luisa Dalmasso (Bruxelles). Notre équipe de permanents s'est également vue renforcée avec l'arrivée de Madeleine Litt qui suivra plus particulièrement la région de Namur. Enfin, début juin, échéance de nos mandats oblige, les postes de président et vice-président étaient à renouveler et soumis aux votes. Et c'est avec bonheur que notre vice-président Fabrizio Leiva Ovalle et moi-même, comme président, avons vu nos mandats reconduits pour 2 nouvelles années.

Sans aucun doute inscrits dans la continuité, notre CA dynamique et enthousiaste ainsi que tous les parents pourront encore et toujours compter sur le professionnalisme de l'équipe coordonnée par Joëlle Lacroix, Secrétaire Générale, accompagnée de Christopher Jaumouille, Daphné Renders, Darleen Pollet, David Lecomte, Flore Lecolier, Madeleine Litt, Mamadou Barry et Véronique de Thier. Des parents et une équipe au service de tous les parents !

Bonne lecture...



Luc Pirson
Président
de la
FAPEO

Le saviez-vous?

Daphné Renders
Chargée de mission à la FAPEO

Les recours

Vous voulez contester une décision de redoublement ou d'orientation pour votre enfant? Qu'il soit en primaire ou en secondaire, différentes possibilités de contestation existent, tant au niveau des redoublements que de l'orientation. Certains recours auront lieu en interne mais vous pouvez aller plus loin en demandant un recours externe. La FAPEO a créé une fiche récapitulative pour répondre rapidement à vos questions concernant ces procédures.



9

Ce 13 juin, l'équipe de permanents de la FAPEO a eu le plaisir d'accueillir Madeleine Litt, nouvelle responsable de la région de Namur. L'équipe est donc au complet et compte 9 membres: Joëlle Lacroix (Secrétaire Générale), Mamadou Barry, Véronique de Thier, David Lecomte, Daphné Renders, Christopher Jaumouille, Flore Lecolier et Darleen Pollet. N'hésitez pas à la contacter, elle se fera un plaisir de répondre à vos questions/interrogations/demandes: namur@fapeo.be ou Madeleine.litt@fapeo.be



24%

C'est le pourcentage d'élèves de secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles ayant déjà été ivres plus d'une fois dans leur vie en 2014, soit un élève sur quatre. Ce niveau est le même qu'en 1994 alors qu'il était plus élevé sur les 20 années d'intervalles. Ces proportions d'adolescents ayant été ivres plus d'une fois dans leur vie sont plus élevées chez les garçons que chez les filles.



37,4

Depuis les années 1970, la population bruxelloise a rajeuni, faisant de la région de Bruxelles-Capitale la région la plus jeune de Belgique alors que les autres régions ont plutôt tendance à «vieillir». L'âge moyen y est de 37,4 ans et les jeunes âgés de 12 à 24 ans représentent 15% de la population dans la région de Bruxelles-Capitale. Un plan de création de places dans les écoles et la création d'écoles est donc essentiel.



24.000

Vu la croissance démographique de Bruxelles pour les années à venir, le grand défi sera de réagir rapidement aux importants besoins scolaires. D'après les dernières estimations, il y aura environ 24 000 nouveaux élèves d'ici 2019-2020, en maternelle, primaire et secondaire. En plus de l'engagement d'un nombre important d'enseignants pour répondre à ces besoins, il faudra envisager un réel travail sur les bâtiments scolaires et l'encadrement de ces élèves. 2019 n'est pas si loin ...



1 sur 4

À Bruxelles, un enfant sur quatre vit dans une famille où personne ne travaille. Depuis la crise économique de 2008, le nombre de familles de chômeurs est en hausse au point qu'aujourd'hui, 25,7% des enfants grandissent à Bruxelles dans une famille où personne ne travaille, 18,5% des enfants en Wallonie et 6,6 % en Flandre. Ces chiffres mettent en avant les risques élevés de précarité, de marginalisation, mais surtout la difficulté pour ces enfants à sortir de cette situation une fois arrivés à l'âge adulte.



Le Cours de Philosophie et de Citoyenneté s'installe dans l'enseignement fondamental



Véronique de Thier

Chargée de mission à la FAPEO

Suite à l'arrêt de la Cour constitutionnelle du 12 mars 2015, les parents ont le droit de demander une dispense des cours dits philosophiques. Afin de répondre directement à cet arrêt, la Communauté française a mis en place un encadrement pédagogique alternatif (EPA) dès la rentrée scolaire dernière. Comme le Gouvernement s'y était engagé, cet EPA disparaît dans le fondamental à la rentrée 2016 et dans le secondaire à la rentrée 2017.

Par ailleurs, le Gouvernement avait promis après les élections de 2014 de mettre en place un nouveau cours de philosophie et de citoyenneté (CPC)¹. Ce sera bien le cas dès le 1er octobre 2016.

Ce nouveau cours démarre en primaire et rassemble tous les élèves d'une même classe, ce dont la FAPEO se réjouit. Nous regrettons toutefois que ce cours de philosophie et de citoyenneté ne porte que sur une période commune: en clair, tout enfant scolarisé en primaire suivra obligatoirement une heure de ce nouveau cours, la deuxième heure de cours de philosophie et de citoyenneté ne sera offerte qu'aux élèves qui ne choisiront pas de suivre une heure de cours de morale ou de religion. La conséquence directe de la mise en œuvre du nouveau cours, c'est que les cours dits philosophiques passeront à une heure.

Nous pensons qu'il aurait été profitable pour les apprentissages et l'organisation des écoles que tous les enfants aient ces deux heures de CPC.

Un référentiel ambitieux !

Un groupe de travail composé de représentants des pouvoirs organisateurs et de nombreux experts ont élaboré le référentiel de compétences inter réseaux à partir duquel les pouvoirs organisateurs (communes, province, Fédération Wallonie-Bruxelles, Fédération des écoles libres indépendantes subventionnées...) ont défini un programme, c'est-à-dire le

Joëlle Lacroix

Secrétaire générale

contenu détaillé et concret du cours avec les thèmes à aborder, les outils à utiliser, etc. Ce programme officiel, et c'est une première en inter réseaux, a été dévoilé ce jeudi 23 juin 2016.

Le menu de ce cours, découpé en deux axes interdépendants - philosophie et citoyenneté - répond à quatre axes qui se déclinent en sous-ensembles de savoirs et compétences à traiter avec les élèves : construire une pensée autonome et critique, se connaître soi-même et s'ouvrir à l'autre, construire la citoyenneté dans l'égalité en droits et en dignité, s'engager dans la vie sociale et l'espace démocratique.

La vision générale du cours de philosophie et de citoyenneté retenue, évoque, nous disent les représentants des réseaux, une manière de choisir qui valorise une pratique réflexive, une pratique qui permet à chacun des élèves de cerner librement ce qui lui convient ou ne lui convient pas, ce qui est acceptable ou inacceptable, ce qui est souhaitable ou ne l'est pas du point de vue d'un "Être et CONSTRUIRE ENSEMBLE" dans une société à advenir.

Cette pratique sous-tend une vision de l'enfant comme un être capable de s'affirmer, de s'impliquer, de s'engager dans son évolution, dans son émancipation personnelle, dans celle de la société et du monde auquel il appartient, sur base d'actions, de décisions, de choix étayés ; comme un être capable de développer sa pensée, de prendre position de façon réfléchie sur des questions, des situations, des actions comportant des enjeux éthiques, moraux, sociaux, économiques, politiques, philosophiques... adaptées à son niveau de développement.

Le contenu général de ce cours concourt à l'insertion harmonieuse des jeunes générations dans la société en leur permettant de s'approprier, d'approfondir et de donner du sens aux savoirs et aux valeurs qui la fondent. Il s'agit de former des élèves capables de participer librement et de manière constructive à son évolution.

En savoir plus 

La deuxième heure de cours de CPC, pour ceux qui demandent la dispense de cours de religion ou de morale, repose bien évidemment sur ce programme également. Sans conteste, les deux heures de CPC auxquelles nous aspirons seraient nécessaires pour aborder de manière sérieuse et pragmatique l'ensemble de ces compétences.

Après ces bonnes nouvelles, passons à ce qui pose question.

En septembre donc ?

En septembre, on va donner aux parents le formulaire de choix de la deuxième heure: morale, religion ou philosophie et citoyenneté.

Comme d'habitude, vous aurez jusqu'au 15 septembre pour exprimer votre choix! Pendant ce mois de septembre, vos enfants auront les cours qu'ils ont suivi l'année dernière. Ce mois de septembre devra permettre aux écoles d'organiser le nouveau cours qui débutera donc le premier octobre. Au moment de faire votre choix, cette année vous disposez de l'information sur le contenu des cours.

Qui va donner le nouveau cours? Telle est la question!

Le Gouvernement, dans sa déclaration de politique communautaire 2014-2019, s'est engagé à créer ce cours en remplacement d'une des deux heures de cours de religion ou de morale sans perte d'emploi. Un décret, en discussion, prévoit donc d'attribuer ce cours aux enseignants de morale et de religion en "perte d'horaire" à cause de la disparition d'une de ces deux heures. Pour pouvoir prêter ce cours de philosophie et citoyenneté, les enseignants devront cependant remplir deux conditions à minima:

- Être titulaire d'un bachelier (institutrice, régente...).
- Avoir suivi une formation à la neutralité.

Aucun titre attestant des aptitudes pédagogiques et disciplinaires ne sera demandé pendant une période transitoire, c'est-à-dire jusqu'en 2020. On ne peut que regretter qu'il ne soit pas donné une priorité aux enseignants qui détiennent les aptitudes adéquates pour ce cours, comme les institutrices formées aux animations en philo avec les enfants, les détenteurs d'un master en philo ou encore les profs de morale en place. Ces conditions seront évidemment les mêmes pour les deux heures de CPC (l'obligatoire et l'optionnelle).

À partir de 2020, les enseignants devront être détenteurs à la fois d'un titre "requis" et d'un titre pédagogique pour pouvoir prêter ce cours.

Pour la FAPEO, malgré les incertitudes sur le "qui va donner le cours", nous engageons les parents à faire confiance aux pouvoirs organisateurs quant à leur capacité à mettre en œuvre ce programme ambitieux et novateur.

En savoir plus



1 Le réseau libre n'est pas soumis à cette opportunité. Néanmoins, le référentiel conçu doit être décliné pour ses écoles en programme et les écoles devront rendre des comptes (via les inspections) sur la manière dont les compétences qui y sont fixées sont développées et atteintes dans les pratiques transversales des enseignants.

La FAPEO A 50 ANS

— // — et ça se fête! — // —

Darleen Pollet,
Chargée de mission à la FAPEO

La FAPEO fête ses 50 ans et a décidé de mettre les petits plats dans les grands!

Le samedi 1er octobre 2016, la FAPEO organise une fancy fair haute en couleurs, en animations, en réflexions, en spectacles et en festivités.

Au menu : une grande journée festive (et ensoleillée) pour se rencontrer, discuter, s'amuser, jouer, sensibiliser, manger, bouger, ... où vous rencontrerez des parents, des enfants, des familles, notre président et anciens président-e-s, des femmes et hommes politiques, des militant-e-s et ancien-ne-s militant-e-s, des représentant-e-s d'associations, des artistes, l'équipe du Secrétariat général...

Cet évènement se veut festif tout en faisant des allers-retours dans le temps à travers les combats menés par la FAPEO, l'occasion de se rendre compte que les choses changent ... ou pas!

Pour vous mettre l'eau à la bouche, nous vous dévoilons une vue sur la journée que nous sommes en train d'organiser. En effet, les membres du CA ainsi que l'équipe du Secrétariat général, nous sommes en haleine depuis quelques temps afin de vous concocter une journée riche en activités, en émotions, en rire, en découverte, en réflexion... en résumé, digne de 5 décennies de participation parentale.

D'où on vient

Expo archive, Chasse aux indices, Rétrospective en vidéo

Animations

Châteaux gonflables, Balades à poney, Spéléobox, Création de badges, Jeux en bois, Piñatas, Grimage, Jeux sportifs

S'amuser en réfléchissant

Concours du poids et contenu du cartable, Pêche aux coûts scolaires version pêche aux canards, Jeux de massacres aux inégalités scolaires, Atelier philo, Atelier d'écriture avec Nicolas Ancion, Vivre dans la peau d'un Dys

Spectacles

Sculpture de ballons par Roger le Clown de la troupe Vagabond et compagnie, Démonstration de cyclodanse, Spectacle de Bruno Coppens, Visite du Bus du délégué général aux droits de l'enfant

Culinaire

Echoppes de saveurs du monde ouvertes à tous, Ateliers culinaires avec Carlo De Pascale, Petite restauration sucrée et salée, Bar, Gâteau et buffet dessert

En bref, nous voulons passer un moment inoubliable tous ensemble.

Journée d'ANNIVERSAIRE ouverte à tous
FESTIVE & GRATUITE

Athénée Royal d'Auderghem 27, Avenue du Parc de Woluwe, 1160 Auderghem

11h
OUVERTURE

ACTIVITÉS
LUDIQUES
(spéléobox,
jeux en bois,
châteaux
gonflables,
balade en poney,
grimage, ...)

Des
POLITIQUES
qui retroussent
leurs
manches !

14h

Mot de
la Ministre
de l'Enseignement
Obligatoire
MARIE-MARTINE SCHYNS
et rétrospective
50 ans

**15h
à 16h**

**BRUNO
COPPENS**
fait son show

STANDS
THÉMATIQUES
(cyclodanse, vivre
dans la peau d'un dys,
atelier philo, pêche
aux coûts scolaires,
jeux de massacre
aux inégalités, ...)

**16h30
17h30**
GÂTEAUX

**12h
à 14h**
BUFFET
VARIÉ

Musique
déambulatoire
**NO NAME
BAND**

Ateliers
culinaires
animés par
**CARLO DE
PASCALE**

Avec le soutien de :



Rudy Demotte
Ministre-Président
de la Fédération
Wallonie-Bruxelles



Fadila Laanan
Ministre-Présidente
de la Fédération
francophone bruxelloise



Bernard Devos
Délégué général
aux droits
de l'enfant

Et nos partenaires :



Accès :

- Bus Stib 34 et tram 94 : arrêt Rond-Point du Souverain
- Métro : 5 arrêt Herman-Debroux
- Parking aisé

Rétrospective **50 ANS DE COMBATS**

Daphné Renders

Chargée de mission à la FAPEO

Ce n'est pas une surprise pour vous, la FAPEO fête ses 50 ans. 50 années de combats pour un enseignement de qualité pour chaque enfant. 50 années d'implication parentale dans l'enseignement officiel. 50 années mouvementées entre actions en justice, manifestations et revendications. Certains combats menés sont encore loin d'être terminés, d'autres ont évolué avec le temps et d'autres encore ont pris fin. Cette rétrospective a pour but de remonter dans le temps et de retracer les événements marquants, tant pour le monde de l'enseignement que pour la FAPEO puisque certains changements sont étroitement liés. C'est également le moment de se poser afin de regarder le passé et pouvoir mieux appréhender le futur et les changements encore à venir.



— # — Jeu de comparaison — # —

"phrases modernes-anciennes"

Au fil du temps, certains combats de la FAPEO ont évolué, d'autres sont restés semblables. Saurez-vous déterminer quels titres d'articles datent des années 71-72 et lesquels sont actuels? Petit piège: trois titres des années 80 se sont glissés dans le jeu.

- 
- A** Message du Ministre de l'Éducation Nationale aux parents d'élèves "Que les parents sachent qu'ils seront étroitement associés à la vie et au fonctionnement des écoles."
 - B** Bourses d'études en souffrance, des dizaines de milliers de familles en difficulté.
 - C** Les nouvelles modalités d'observation du travail et du comportement de l'élève.
 - D** Les toilettes de l'école ou comment apprendre à se retenir?
 - E** La sécurité routière aux abords des écoles.
 - F** Sécurité des enfants sur le chemin de l'école: la nécessité de prendre des mesures tendant à protéger nos enfants.
 - G** Enfants dyslexiques et dysorthographiques: une circulaire ministérielle.
 - H** Une école qui ne fait pas la différence.
 - I** Le scandale du minerval: FAPEO dit "non" à l'augmentation arbitraire du minerval dans les universités.
 - J** Les vrais problèmes des enseignants seraient-ils les parents?
 - K** Réformer et non plus expérimenter.
 - L** Le Conseil Supérieur de l'Enseignement Spécial est devenu une réalité.
 - M** Le drame des échecs scolaires – Une enquête de la FAPEO indique que seule une étroite collaboration entre les parents et l'école pourrait considérablement les réduire.
 - N** Révision du décret inscriptions: oui, mais pas n'importe comment!
 - O** Orientation scolaire et professionnelles.
 - P** La fatigue chez l'enfant et l'adolescent, un problème qui préoccupe de nombreux parents.
 - Q** Le soutien scolaire payant...la solution pour la réussite?
 - R** L'école, une gigantesque machine à éliminer ... NON!
 - S** Des activités socio-culturelles... et la protection de la Nature.
 - T** "Keskinvapa" dans les bâtiments scolaires officiels?
 - U** Pour diminuer les échecs scolaires: changer les relations au sein de l'école.

1971-72: A, B, C, F, G, I, K, L, O, P, R, S, T
1980-82: J, M, U
2015-16: D, E, H, N, Q

RÉTROSPECTIVE

1966

12 responsables d'AP fondent, avec la Ligue de l'enseignement, une fédération nationale : la FAPEO.

1968

Le ministère de la culture reconnaît la FAPEO en tant qu'organisme d'éducation populaire.

1970

L'arrêté royal du 26 janvier portant constitution du Conseil National des Parents reconnaît la FAPEO comme porte-parole des parents d'élèves de l'enseignement officiel (communes, provinces, état).

1986

Fin de l'enseignement secondaire rénové.

1981

Le paysage scolaire est bouleversé avec le regroupement des écoles. Les écoles ne fusionnent pas mais se regroupent afin de proposer de nouvelles options. En plein contexte de crise économique, cette mesure a pour but de réduire la concurrence entre établissements et réseaux, concurrence qui coûte cher en terme de doubles emplois. Les écoles ainsi regroupées gardent chacune leurs spécificités.

1988

Communautarisation de l'enseignement. Cet événement déclencheur aboutira aux grèves de 1990 et 1991; le monde de l'enseignement attendait une meilleure organisation et plus de moyens ... mais la Communauté française disposait de moins de moyens qu'avant la communautarisation!

Un arrêt ministériel signé en juin instaure un Conseil de Participation au sein de chaque Centre d'Enseignement Secondaire (CES) en précisant sa mission et sa composition. Une place est attribuée aux parents d'élèves.

En février, un arrêté ministériel modifie la constitution du Conseil Supérieur de l'Enseignement de l'Etat : pour la première fois dans l'histoire de notre pays, des parents d'élèves y sont représentés par la FAPEO.

Création de l'enseignement Spécialisé pour les élèves de 3 à 21 ans, encadrés par des équipes pédagogiques et paramédicales. De nouvelles écoles se créent dans tous les réseaux et le transport scolaire des élèves est organisé. En 1978, le spécialisé sera divisé en 8 types.

1978

La FAPEO est reconnue comme organisme d'éducation permanente

1972

Le gouvernement lance l'enseignement rénové. Cet enseignement avait pour but de proposer un parcours secondaire plus démocratique, avec d'avantage d'options et moins axé sur les points et performances des élèves. Arrivé juste avant la crise économique, sa mise en place a été relative en fonction des établissements.

1990-1991

Grèves et manifestations ; la communautarisation de 1988 aurait dû accorder plus de moyens à l'enseignement et pourtant cet argent n'est pas au rendez-vous. Comme aucun accord politique favorable n'est intervenu suite aux premiers mouvements d'enseignants de mai-juin 1990, la FAPEO a appelé les parents à participer en masse à la manifestation du 1er septembre 1990 pour exiger que l'Enseignement devienne enfin la priorité des pouvoirs publics. Le 18 novembre, la FAPEO et l'UFAPEC organisent une manifestation qui regroupe plus de 100.000 personnes, les parents, enseignants et sympathisants marchent tous ensemble avec le slogan "L'enseignement, priorité d'une démocratie". Malheureusement les mesures prises se solderont par la perte de 3.000 emplois malgré les très nombreuses manifestations des enseignants et des parents inquiets pour la qualité et l'avenir de l'enseignement.

2013

Mise en place du Pass Inclusion pour les élèves à besoins spécifiques afin de les accompagner dans leurs apprentissages à travers des adaptations pédagogiques dont ils ont besoin.

2015

Aboutissement du dossier "cours philosophiques" avec l'arrêt de la Cour Constitutionnelle en mars.

2001

La FAPEO prend en charge une "formation délégués d'élèves".

2000

Création du cycle 5-8 ans: cette réforme a pour objectif de lutter contre les échecs scolaires vu qu'un élève sur cinq "échoue dès sa première année et qu'un écolier sur trois redouble au moins une fois au cours de ses six années de primaire".

2009

Le 30 avril, un Décret portant sur les Associations de Parents d'élèves et les Organisations représentatives d'Associations de Parents d'élève en Communauté française a été adopté par le Parlement de la Communauté française. Il est à noter, surtout au regard de cette rétrospective, que la participation des parents ne se décrète pas, mais au moins des conditions favorables à celle-ci sont mises en place par voie législative.

2005

Le "Contrat pour l'école" est le résultat d'un travail commun qui a réuni les partenaires de l'école ainsi que les partenaires socio-économiques. Le point 10 de ce Contrat prévoit le renforcement du dialogue entre les écoles et les familles.

1997

Le Décret Mission est voté! Il définit les missions prioritaires de l'Enseignement Fondamental et de l'Enseignement Secondaire et organise les structures propres à les atteindre. Le vote de ce décret est très important pour la FAPEO puisqu'il rend obligatoire les Conseils de participation dans tous les réseaux et à tous les niveaux de l'enseignement. Il désigne également la FAPEO comme représentante des parents de l'enseignement officiel, responsable, dans chaque AP affiliée, de l'organisation de l'élection de ses représentants.

2007

Mise en place du Décret Inscriptions pour les élèves de 1ère secondaire.

1995

Place pour les parents dans le projet des "Assises pour l'enseignement", un grand projet qui réunira les professionnels de l'enseignement et les citoyens pour débattre des missions et des moyens de l'école.

1996

Grandes manifestations, la FAPEO et les parents sont dans la rue pour protester contre le plan de rationalisation et d'austérité Laurette Onkelinx-Jean-Pierre Grafé. L'enseignement francophone connaît la plus longue grève de son histoire puisque les actions et manifestations se suivent sans interruptions de fin février à début mai. Le message principal que les parents font passer est "Un projet avant tout!": la FAPEO attend une politique globale d'éducation centrée autour de l'élève et non pas de contraintes strictement budgétaires. À nouveau, l'issue de ce mouvement est décevant puisque plus de 3.000 emplois disparaissent et une école sur cinq se voit absorbée par une entité plus grande.

1991

Commission nationale des rythmes scolaires.

Création du CEF - Conseil de l'Education et de la Formation.

L'Infor-Parents devient le Trialogue.

Une femme & onze hommes

aux commandes de la FAPEO

EN 50 ANS

Joëlle Lacroix

Secrétaire générale de la FAPEO

Abel Dubois, Alphonse Parmentier, José Quenon, Jean-Pierre Guissard, Bernard Bonbled, Myriam Santolaria, Guy Pierret, Pierre Spehl, Michel Gailly, Philippe Schwarzenberger, Hakim Hedia et Maurice Decuyper, ont partagé une même expérience citoyenne et collective, celle d'avoir présidé le Conseil d'Administration de la FAPEO durant une partie de leur mandat d'Administrateur.

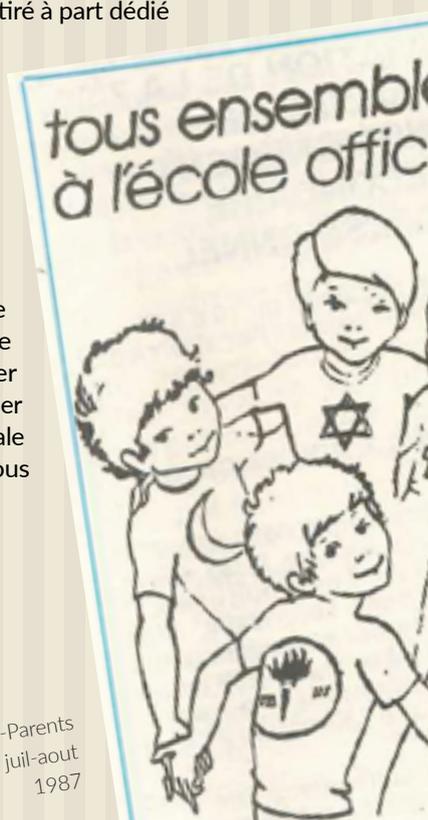
Tous et Une ont été durant des années, des militant-e-s très actif-ve-s au service de la cause parentale et scolaire. Impliqué-e-s au sein de leur association de parents et au niveau de la Fédération, toujours dans le même souci de défense d'une école publique de qualité et émancipatrice pour chaque enfant. À cette dame et ces messieurs - certains à titre posthume - un grand MERCI, pour votre dévouement et votre participation active et volontaire. Vous avez contribué très largement à ce que la FAPEO est aujourd'hui.

Fêter les 50 ans d'une fédération, c'est bien entendu prendre le temps de regarder en arrière et de remercier les anciens : fondateurs, novateurs, frondeurs, en colère parfois, constructifs, persévérants. Chacun dans son style aura apporté son énergie à l'ensemble des combats sur les plans scolaires, institutionnels, politiques et celui

de la Fédération. Celle-ci, pensée comme la caisse de résonance des préoccupations des parents et à partir de laquelle la voix des parents est portée, continue de la transmettre dans les plus hautes instances du système éducatif.

Au moment de clore ce *Triologue*, la rétrospective officielle n'est pas encore terminée. Elle vous sera présentée le 1er octobre 2016 sous forme d'une vidéo et vous sera remise dans un tiré à part dédié aux 50 ans. Néanmoins, quatre Présidents et une Présidente vous révèlent déjà une part de leur expérience commune à la Présidence du Conseil d'Administration à des époques différentes.

Une part seulement : histoire de vous donner l'envie de nous rejoindre pour partager votre fête d'Anniversaire, le 1er octobre, et découvrir l'intégrale de la rétrospective. Nous vous attendons nombreux.



Infor-Parents
176 - juil-août
1987



Bernard Bonbled 1988/1994

"L'événement marquant, comme disait l'ami Coluche quand il se passait quelque chose, ce sont les événements. (...) Pour la FAPEO, ce furent les événements de 1990-1991: la communautarisation de l'enseignement et les grandes grèves qui ont mobilisé les parents."

M. Bonbled rappelle un fondement: "Les parents ne doivent pas hésiter à s'investir dans l'école. L'école leur appartient au même titre que l'équipe éducative. L'école repose sur trois piliers: les enseignants et les directions d'école qui en font 1, les parents et les élèves. Si on enlève un de ces piliers, tout tombe."



Myriam Santolaria - 1995/1996

L'événement marquant sous la Présidence de Myriam Santolaria fut "Les grèves en lien avec le plan de rationalisation de la Ministre de l'enseignement Onkelinx, avec la fameuse perte de 3.000 emplois qui avait secoué le monde scolaire. Les parents avaient déjà été fortement mobilisés pour les grèves de 1990 et se sont à nouveau mobilisés. Le message de la FAPEO était de soutenir les revendications des enseignants mais il avait été demandé notamment aux représentants syndicaux, avec qui nous collaborions vraiment bien, de garantir un accueil dans les écoles et de pouvoir laisser les écoles ouvertes pour les élèves plus âgés qui voulaient aller travailler ensemble dans l'école. (...)".

"S'en est suivi l'organisation des Assises de l'Enseignement - les parents y ont participé - qui a donné lieu à la création du Conseil de l'Education et de la Formation (le CEF) qui existe toujours et dans lequel se trouvent les Parents et tous les intervenants de l'éducation et de la formation tout au long de la vie. (...) Je pense que le mouvement parental s'est bien développé et s'est imposé. (...) un moment important, c'est la création du Trialogue. Nous avons le journal de la FAPEO (...) mais nous nous sommes dit qu'il fallait inventer un autre dialogue puisqu'il ne s'agit pas d'un dialogue entre une fédération et des parents mais bien d'un trialogue, que ce soit avec les jeunes, avec les institutionnels, avec les politiques. Nous avons plaidé partout pour élargir le dialogue."

"Continuons le combat" encourage Madame la Présidente, parce que "décréter que tous les parents ont une place dans l'école, c'est une chose ; mais leur permettre de prendre une place dans l'école avec le corps enseignant, avec la direction, avec les inspections, avec les centres CMPS, entre parents d'une même zone, c'est quelque chose qui se construit au fur et à mesure. (...) Je pense qu'on ne peut pas rester dans notre bulle parentale et que l'on doit vivre avec les institutionnels et le monde politique".

Audience chez le Ministre J.-P. Grafe,
23 fév. 1989.





Pierre Spehl - 1998/2002

"Un nouveau décret est voté en 1997, le décret des Missions prioritaires de l'enseignement obligatoire. Et dans ce décret, il était notamment prévu de créer dans toutes les écoles des Conseils de participation. Quand j'ai pris la Présidence, il m'est revenu de faire le nécessaire pour que ces Conseils de participation se mettent en place et fonctionnent dans de bonnes conditions. Pendant mon mandat, nous avons organisé (avec l'UFAPEC) un colloque pour lancer le mouvement. (...) On s'est vite rendu compte qu'en fait la réussite d'un Conseil de participation dépend pour l'essentiel des directions d'école. (...) actuellement on doit bien reconnaître que ça ne fonctionne pas comme on le souhaiterait. Il y a encore un fameux combat à mener de ce côté-là."

Un leitmotiv (toujours) indémodable : "Unifier l'ensemble des réseaux d'enseignement public tout en assurant à chaque école un degré d'autonomie suffisant pour fonctionner".



Philippe Schwarzenberger - 2005/2007

Une présidence marquée par la nécessité de sortir la Fédération de son insécurité financière : "nous nous sommes battus, avec mon prédécesseur Michel Gailly pour trouver des locaux (...) mieux adaptés à une Fédération digne de ce nom et à assurer la pérennité du financement. Ensuite, nous avons organisé un grand colloque sur l'égalité filles/garçons ; et nous avons construit un fil rouge présent dans toutes les actions de la Fédération : égalité entre filles et garçons à l'école PUBLIQUE, GRATUITE, OBLIGATOIRE et EMANCIPATRICE".

Message aux parents militants : "J'aimerais bien que l'on conserve la mémoire de l'histoire de la FAPEO car c'est de l'histoire que l'on puise les bases pour les combats futurs ; et je pense qu'il ne faut pas tout réinventer. La FAPEO va avoir 50 ans. En 50 ans on a fait pas mal de choses dont on peut être fier. Et je tiens à rendre hommage à une dame qui a vécu toute cette période, qui est rentrée très jeune à la FAPEO, je pense à Hira Laci, ancienne Secrétaire générale qui a pris sa retraite il y a peu de temps".

Et message personnel à Madame Hira Laci : Hira, Philippe réitère sa proposition de rédiger avec toi l'histoire de la FAPEO, Philippe te prête sa plume, c'est quand tu veux !



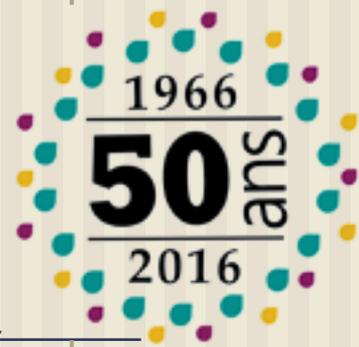
Hakim Hedia - 2007/2013

"Je pense que la grande force de la démocratie est basée sur les associations de personnes. Et la FAPEO, c'est un ensemble d'asbl et d'associations de parents qui peuvent défendre leur voix et la porter jusqu'aux plus hautes instances. Si maintenant les parents ont compris cela, ils doivent s'associer. (...) On met le doigt dans l'engrenage d'une association de parents puis on participe aux décisions en tant que membre du Conseil d'Administration de la Fédération. Cela prend du temps bénévolement. On est payé par le but, l'objectif que l'on porte. On n'est pas dans une société où tout doit être rentabilisé par de l'argent. On a une rentabilité différée. C'est-à-dire qu'après-coup, quand je regarde maintenant le Pacte pour un enseignement d'excellence, c'est tout ce que j'avais travaillé avec l'équipe en place. C'est lent comme processus mais ça fait plaisir. C'est ce qu'on appelle le salaire différé... que les professeurs connaissent vraiment bien ; ce sont les remerciements des élèves des années après".

À ne pas oublier: "Quand on est à la tête d'une fédération, évidemment on ne peut pas plaire à tout le monde. L'important c'est de se demander quel est le bien que l'on fait à la collectivité? (...) On met un pied devant l'autre et on avance. Je pense que des gens doivent le faire. Et puis, si ce n'est pas nous, c'est qui?"



Infor-Parents jan-fév 1986



La Fapeo

à travers

SES LOGOS

Le tout premier logo de la FAPEO a été utilisé pendant presque 20 ans.

Daphné Renders

Chargée de mission à la FAPEO

Au fil du temps, la FAPEO a évolué, tant dans certains de ses combats que ... dans ses logos! Cette page est l'occasion de regarder l'évolution à travers le temps d'un logo, d'une image qui représente une Fédération tout en évoluant avec son temps. Pourtant, à travers ses différents logos, c'est toujours la coopération parent-école-enfant qui est mise en avant, parce que des messages d'une telle importance ne changent pas avec le temps.



Ce second logo a remplacé le précédent en 1985.

1985



3e logo de la FAPEO, il est apparu en 1996 et a été utilisé jusqu'en 2009.



1996

Ce logo est le 4e de la FAPEO. Il a été utilisé pendant seulement 4 ans, entre 2009 et 2013.

2009



2013

Logo actuel de la FAPEO, il est utilisé depuis 2013.



CONCOURS PHOTO

Daphné Renders

Chargée de mission à la FAPEO

En 50 ans, la FAPEO a eu l'occasion d'être présente en de nombreux endroits, d'organiser énormément d'évènements, d'être toujours plus proche des parents qu'elle représente, d'agir et militer face aux inégalités... Saurez-vous identifier ces cinq photos ? Des petits indices sont cachés sur celles-ci, dans ce Triologue ainsi que dans d'autres Triologues ou supports ... Bonne recherche !

Pour participer au concours, nous attendons deux choses :

- Que vous classiez les cinq photos de la plus ancienne à la plus récente
- Que vous estimiez le mois et l'année de l'évènement représenté

Les trois personnes les plus proches de la solution gagneront une surprise.

Pour participer au concours, nous attendons vos réponses pour le vendredi 16 septembre au plus tard :

- Par mail : daphne.renders@fapeo.be
- Par message privé sur FB : www.facebook.com/LaFAPEO
- Par lettre/pigeon voyageur/coursier/hélicoptère privé :
Rue de Bourgogne 48 - 1190 Forest.



Plus de 100.000 personnes dans les rues



Apéro-Pacte



Anniversaire de la FAPEO



Anniversaire de la FAPEO



Congrès sur l'échec scolaire – Liège

1

2

3

4

5

L'Approche Orientante, une recette miracle ?

Flore Lecolier

Conseillère pédagogique à la FAPEO

Notre système éducatif ne va pas bien. Tous les indicateurs de l'enseignement (PISA, indicateurs de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ...) montrent des faiblesses. Les élèves sont dans un système qui favorise la relégation. De plus, les chiffres du taux de chômage des jeunes sont alarmants. L'ascenseur social est en panne depuis longtemps. Mais comment s'en sortir ? Quel est le rôle de l'école ?

Quelle est la finalité de l'École obligatoire ? Est-elle de permettre à tous les élèves de devenir des citoyens capables de s'insérer dans la société de demain et de la rendre plus conforme à leurs aspirations ou l'École a-t-elle comme ambition majeure de produire des futurs travailleurs adaptés à une société basée sur la rentabilité ?

En d'autres mots, notre enseignement se dirige-t-il vers une finalité émancipatrice ou utilitariste ?

L'orientation est au cœur de ce débat censé fournir des éléments de réponse. Actuellement, le redoublement, pris comme sanction, est souvent la première réponse structurelle aux difficultés des élèves. Ensuite, l'orientation par restriction de filière va à l'encontre de ce que prescrit le Décret Mission. En effet, il prévoit qu'il n'y ait pas de hiérarchie entre les filières. Il y a le Décret et puis la réalité : les restrictions d'accès aux filières les hiérarchisent de fait : *« Si tu as des échecs en français, en math et en sciences, tu iras d'abord en option avec peu de math et de sciences, puis, si ça ne va pas, tu iras en technique puis, si ça ne va toujours pas, tu iras en mécanique. Pas de chance en mécanique on a besoin de maths ! Donc tu vas détester l'école et décrocher ! »* Caricatural ?

Quel tableau peu glorieux de l'offre d'enseignement en Belgique francophone et pourtant, nous sommes loin d'une fiction ...

De ces constats alarmants, une initiative, parmi tant d'autres, a vu le jour. Il s'agit de l'Approche Orientante. Cette approche, provenant du Canada, et diffusée dans la province du Hainaut avec l'aide de l'Université de Mons, montre certes une

approche positive de l'orientation mais est-ce pour autant la "recette miracle" ?

L'Approche Orientante, basée sur trois piliers

L'Approche Orientante est une « conception de l'éducation qui tente d'aider les élèves à mieux se connaître, à être davantage motivés sur le plan scolaire, à établir des liens entre leur vécu à l'école et leurs projets de carrière. Elle vise à amener les élèves à développer des projets professionnels par l'intégration de notions liées à l'orientation dans les contenus disciplinaires et les autres activités de vie scolaire et ce, grâce à la collaboration de tous les partenaires impliqués dans l'environnement éducatif.¹

Elle se base sur trois principes : la connaissance de soi, la connaissance des filières et la connaissance du milieu professionnel. Elle permet le lien entre ces trois connaissances².

Vers une finalité émancipatrice ou utilitariste de l'École ?

L'Approche Orientante révolutionnerait-elle les mentalités en matière d'orientation ? Imposerait-elle à l'école de placer l'élève au centre de ses apprentissages ? Responsabiliserait-elle l'élève à devenir l'acteur de son avenir ? Ou au contraire, l'Approche Orientante obligerait-elle l'élève à réaliser très tôt des choix de carrière sans retour possible en arrière ? Et si le jeune fait un choix d'orientation à 14, 15, 16 ans et que plus tard il veut en changer, considérera-t-on que c'est un échec ? Pourrait-il valoriser les compétences qu'il aurait accumulées ?

On peut reconnaître toutefois que l'Approche Orientante a le mérite de mettre le jeune au centre de ses choix. Le choix de filière ne va-t-il pas de pair avec un certain degré de maturité ? Le jeune ne doit-il pas d'abord bien se connaître et pour cela être confronté à une multitude de formes d'expériences et d'apprentissages ?



Toutes ces questions nous amènent à notre question de départ. Cette approche ne réduirait-elle pas l'École à une finalité utilitariste ou a-t-elle encore l'ambition de préparer des citoyens? Cette approche est-elle une recette miracle? N'y a-t-il pas derrière des enjeux adéquationnistes entre l'école et le monde du travail?

L'École de demain, faut-il avoir peur d'une approche-métier essentiellement?

Alors que l'École du XXI^{ème} siècle se dessine à l'horizon, à l'heure où le taux de chômage des jeunes est important, à l'heure où notre enseignement est qualifié d'«enseignement qui favorise la relégation», il est temps que l'Enseignement se remette en question et offre à nos enfants des perspectives d'avenir enthousiasmantes.

L'Approche Orientante met le jeune au cœur de son projet d'orientation scolaire. C'est une première dans l'histoire de l'enseignement. Si on replace cette approche dans une dimension historique, après une approche d'orientation projetée dans le temps avec toute la sélection sociale, culturelle et même sexiste des années 40 et 50, ensuite une approche déjà polytechnique mais très orientante³ pour les élèves des années 60 à 90 (avec l'enseignement rénové), l'orientation actuelle s'inscrit plutôt dans l'action: «Je suis ce que je fais».⁴

N'est-il pas là le danger de l'utilitarisme? «Je n'aurais de valeur que parce que j'apporte quelque chose à la société»?

Que fait-on alors de tout ce que l'on apprend ou ce que l'on réalise tout au long de notre vie, qui ne donne rien de rentable économiquement mais qui nous donne du plaisir? De plus, pour beaucoup d'entre nous, le travail, lui-même, est source de satisfaction personnelle.

Pour nos enfants, futurs citoyens, faisons-en sorte que l'École soit avant tout un lieu d'émancipation ...

Le texte intégral de cette analyse, "L'approche orientante, une recette miracle?", est téléchargeable sur notre site www.fapeo.be dans la rubrique "Analyses".

¹ Gringas, M., «L'école en chantier: une voie de solution novatrice pour le développement de l'approche orientante», Bulletin d'information continue de l'Association québécoise d'information scolaire et professionnelle (AQISEP), 2008, 27(1)1-16.

² Comtois, M., *Le portfolio orientant*. Montréal, Québec, Chenelière Education, 2007.

³ Fin de 6^{ème} primaire, le Centre PMS effectuait un testing qui orientait l'élève vers l'enseignement secondaire général ou professionnel.

⁴ De Commer, B., *Une approche orientante pour l'école?* Le SEL, 2006, p.4.

Jouer pour apprendre, apprendre pour jouer

Daphné Renders

Chargée de mission à la FAPEO

Jouer en classe ? Et puis quoi encore ? Et en plus, sans mettre de points ?

Pour beaucoup, le jeu de société est vu comme une perte de temps, un plaisir à prendre en famille ou entre amis mais sûrement pas à l'école. Les enfants, tout comme les adolescents et les adultes, aiment jouer, aiment se retrouver ensemble pour échapper à un quotidien parfois pesant.

Et si on essayait ? Et si on introduisait réellement le jeu dans la classe, peu importe l'âge ? Et si on passait un moment instructif hors du cadre habituel, hors des programmes, hors des évaluations ? Et si on prenait un temps après pour débriefer ce moment ? Et si on voyait les résultats sur chacun, sur l'ensemble de la classe ? Et si on apprenait à se connaître autrement ? Et si on pouvait se tromper sans que ce soit grave ? Et si on s'amusait différemment en classe ?

Dans une société où le modèle montré à nos enfants nous dit que tout doit aller vite, qu'il faut que tout soit bon du premier coup, qu'il faut être rentable, qu'il faut produire des résultats et les mettre en avant, qu'il faut pouvoir constater ce résultat, qu'il faut se battre en permanence pour faire sa place et être reconnu, qu'il faut évaluer et être évalué ... prenons-nous suffisamment le temps de nous poser et passer un peu de temps ensemble ? De juste passer ce temps ensemble parce que ça fait du bien ? Ou même pire ... de jouer ? ! ?

Les enfants bougent, courent, sautent, dansent, crient, le jeu est spontané et essentiel pour eux ... mais une fois en classe, ils doivent rester silencieux et calmement assis sur une chaise. Ces contraintes sont souvent difficiles à respecter, la transition entre la cour de récré et la classe trop brutale. Mais le jeu de société comme moyen de développer des compétences transversales est peu généralisé dans les pratiques enseignantes. Outre des compétences disciplinaires telles que celles de la lecture ou de la situation dans l'espace, les jeux de société permettent aux élèves de devenir plus

autonomes et épanouis en classe, tout en s'amusant.

Le jeu est un mini-univers où tout est possible, on peut être quelqu'un d'autre, ailleurs et à une autre époque... Mais attention, on joue avec des règles ! Tout au long de ces parties, les enfants et adultes jouent, tous ensemble ou entre eux, et cette action de jouer fait grandir tout le monde tout en continuant à nous rendre humains et ouverts aux autres. Le jeu est source de plaisir mais aussi et surtout d'apprentissages. *«Le jeu est important comme espace culturel favorisant l'expression de soi et la construction de l'estime de soi»¹.*

Lorsque les joueurs rentrent dans un jeu, ils ne sont plus eux-mêmes mais ils endossent un rôle, une nouvelle identité et les discussions ne tourneront pas autour de l'école ou des cours mais bien des ressources, du rôle secret de chacun, de la stratégie des autres. Dans cet espace, les jeunes, et principalement les adolescents, auront une plus grande facilité à s'exprimer puisqu'ils ne parlent pas vraiment d'eux et ne seront pas jugés pour ce qu'ils sont mais bien pour le joueur qu'ils incarnent.

Lorsque les joueurs entrent dans un jeu, ils s'engagent tous à respecter des règles communes. Il n'y a pas de «police du jeu» mais ce sont bien les autres joueurs qui sont garants du respect de ces mêmes règles. L'enjeu n'est pas le même que dans la vie quotidienne; si on triche, on ne risque pas d'avoir zéro à son interro ou de recevoir une punition, au pire de se faire exclure de la table par les autres joueurs. Et pourtant, les règles sont généralement mieux respectées dans le jeu puisqu'elles sont acceptées par tous en rentrant dans la partie.

Le jeu est un moment «fun», de socialisation, mais également un espace de développement personnel. Le jeu de société est l'occasion de travailler certaines de nos compétences sans avoir l'impression de le faire. Il serait impossible de citer les très nombreuses compétences développées par une pratique régulière du jeu de société tant elles sont nombreuses. Chaque personne, enfants, adolescent ou adulte pourra y développer

"L'opposé du jeu n'est pas le sérieux mais la réalité"



entre autres, sa socialisation, la collaboration, son empathie, affirmer sa personnalité en découvrant celle des autres, sa précision, le respect des règles et des autres, sa vision dans l'espace, sa coordination, sa précision, sa créativité, son expression orale face à un groupe, sa concentration, son vocabulaire, sa vision sur le long terme...

Le jeu, inscrit dans une société de consommation immédiate, nous apprend dès le plus jeune âge à gérer certaines frustrations: celle de devoir attendre son tour, de perdre, mais également d'intégrer l'existence de règles imposées par le jeu et qui sont valables pour tout le monde, jeunes comme adultes. De plus, une jeune qui voit l'adulte s'amuser et puisque tout le monde est mis au même niveau, il ne pourra que le percevoir...en faire quelqu'un d'humain et d'accessible.

«Quels que soient les cultures, les différences dans la manière d'appréhender le jeu, les conditions de vie, les croyances, l'âge, on arrivait très rapidement et facilement à se mettre en lien autour du jeu de société.»²

Le jeu de société a une réelle place à occuper dans le cadre familial et scolaire afin de faire grandir tous les enfants tout en les encourageant, en les retirant de la vie quotidienne parfois



Le texte intégral de cette analyse, "Jouer pour apprendre, apprendre pour jouer.", est téléchargeable sur notre site www.fapeo.be dans la rubrique "Analyses".

trop lourde et contraignante, en instaurant un réel dialogue et surtout, en leur montrant que les adultes jouent, s'amuse et peuvent se tromper, tout comme eux! Parce que parfois, faire des erreurs, ce n'est pas grave! Jouer, ce n'est pas être évalué ou contrôlé. La magie du jeu réside encore dans le fait qu'il peut être joué un nombre infini de fois avec une infinité de partenaires différents.

- 1 LEMAITRE A., Editorial, dans *Prospective Jeunesse – Drogues, santé, prévention* n°70, été 2014, p. 1.
- 2 QUINTENS Th., *Vive le jeu !* dans *Prospective Jeunesse – Drogues, santé, prévention* n°70, été 2014, p. 3.
- 3 FREUD. S., *Le créateur littéraire et la fantaisie*, dans *L'inquiétante étrangeté et autres essais*, 1908, trad. FÉRON B., Paris, 1988, p. 34.

Les "Espaces-Papillon" Pour accompagner les enfants et les adolescents en deuil

Marie-Hélène Salah
Question Santé ASBL



Parler de la mort d'un proche n'est jamais facile. Plus encore lorsqu'il s'agit d'en discuter avec des enfants. Comment répondre à leurs questions sur la souffrance, la mort, la maladie ? Souvent, les adultes veulent éviter à leurs enfants la tristesse, la souffrance ou la colère. Ils évitent de leur parler de la mort. De cette manière, ils pensent les protéger. Pourtant, bien souvent, les enfants montrent qu'ils n'attendent pas de réponses précises à leurs interrogations, ils ont plutôt besoin d'être aidés et soutenus pour traverser la période de deuil. Les familles qui le souhaitent peuvent trouver cette aide auprès des "Espaces-Papillon".

Les "Espaces-Papillon" ont été créés pour accompagner les enfants et les adolescents qui ont perdu un proche. Un des objectifs est de les aider à traverser au mieux cette période difficile. Les espaces sont animés par des psychologues formés à accompagner l'enfant ou l'adolescent en deuil.

Dans les écoles

Les enseignants sont souvent très démunis lorsqu'ils doivent aborder le sujet du deuil en classe. Ils ont peur de ne pas savoir gérer la détresse des enfants ayant perdu un proche, d'être débordés par leurs propres sentiments ou par ceux des autres enfants, de ne pas savoir répondre aux questions... Or, le décès d'un proche, surtout lorsqu'il s'agit d'un parent,



fragilise non seulement l'enfant concerné mais aussi toute la dynamique de groupe de la classe. L'orphelin peut être évit  voir violemment rejet  par les autres enfants qui imaginent ainsi repousser cette mort qu'ils craignent sans totalement la comprendre. Il est donc important de pouvoir aborder collectivement, avec toute la classe, ce deuil qui frappe l'un d'eux car si les enfants peuvent exclure le condisciple qui, par son deuil, les effraie. Ils peuvent aussi, une fois rassur s, faire preuve de compassion et d'empathie et  tre un important soutien   l'enfant orphelin.

Par leur exp rience et leur pratique, l' quipe des "Espaces-Papillon" peut accompagner les enfants, les parents et l' cole dans ce moment difficile en rencontrant les enseignants concern s, la direction de l' tablissement et le psychologue scolaire, pour les sensibiliser   la question du deuil. Des activit s abordant la mort, la maladie, les fun raillles, le suicide peuvent  tre organis es par les enseignants avec leurs classes et adapt es en fonction des circonstances. Si le professeur ne se sent pas pr t   aborder ces sujets en classe, des collaborations avec des intervenants ext rieurs peuvent  tre propos es. Une animation sur le deuil peut  galement  tre mise en place   l' cole avec les enfants et les enseignants.

Des ateliers

Les espaces proposent aussi des ateliers o  les enfants et les jeunes en deuil peuvent  changer avec d'autres dans la m me situation, ce qui permet un soutien mutuel et d stigmatise leur v cu. Ils voient qu'ils ne sont pas les seuls   avoir perdu un  tre cher. Ils comprennent aussi que si la vie continue, ils n'oublient pas la personne disparue.

Chaque groupe compte six participants maximum. Les s ances se d roulent mensuellement sur une ann e (entre 5   10 s ances), en parall le, le parent de l'enfant participe aussi   un espace de parole anim  par un psychologue. La trame des "Espaces-Papillon" se co-construit d'atelier en

atelier en fonction de ce que les psychologues per oivent: qu'est-ce qui se joue, qu'est-ce qui tente d' tre dit? Les psychologues veillent   la fois au cheminement de chaque enfant et   la dynamique de groupe.

Le groupe permet d'accompagner des moments plus sensibles pour les enfants, comme par exemple la rentr e scolaire o  se joue parfois une premi re confrontation depuis le d c s, avec l'institutrice et les autres  l ves qui peuvent questionner, se moquer ou simplement ne pas comprendre. Les f tes et les anniversaires jalonnent le parcours des "Espaces-Papillon" et des  changes peuvent se faire selon les besoins des enfants. C'est un cheminement long et d'autant plus compliqu  que les deuils sont r cents. D'atelier en atelier, les enfants ont la possibilit  de symboliser leurs craintes, leurs angoisses, leur col re...

Le groupe de parole destin  aux parents permet d'accompagner ceux-ci face aux r actions parfois d routantes de leur enfant. Le travail avec les parents, eux-m mes en deuil, prend toute son importance, sachant combien les enfants sont inquiets pour leur entourage et en particulier pour le parent qui reste, il est donc fondamental de prendre soin des adultes aussi.

Pour contacter
les Espaces Papillon :
Cancer & Psychologie Asbl
Avenue de Tervuren, 215/14
1150 Bruxelles
T l. 02/735.16.97
Mail: bruxelles
@ canceretpsy.be
www.canceret
psychologie.be

Daphné Renders

Chargée de mission à la FAPEO

Age de Pierre Junior

Durant l'âge de pierre, chaque joueur devra construire son village en y plaçant des huttes. Mais pour construire celles-ci, il faudra d'abord réunir les ingrédients indiqués sous chaque hutte: défenses de mammoths, poteries, flèches et poissons. Il faudra donc partir à la recherche de ceux-ci. Alliant stratégie et mémoire, l'Age de Pierre junior est une adaptation très réussie du jeu adulte l'Age de Pierre.

Dès 5 ans, de 2 à 4 joueurs



Imagine



Vous avez 60 cartes transparentes au service de votre imagination pour faire deviner une énigme. Vos possibilités: superposer, assembler, combiner et même animer. Une seule limite: votre créativité! Subtile croisement entre Pictionary et Concept, ce jeu est fun, immédiat et très addictif.

Dès 12 ans, de 3 à 8 joueurs

Patchwork

Saurez-vous coudre avec art et efficacité votre patchwork? Saurez-vous récolter plus de boutons de victoire que votre adversaire? Le temps de couture est compté et chaque pièce achetée puis cousue à un prix... Petit jeu pour deux joueurs, Patchwork possède un superbe matériel et une rejouabilité énorme, un jeu à placer dans toutes les ludothèques.

Dès 7 ans, 2 joueurs



Code Names

Votre rival et vous connaissez l'identité des 25 agents secrets qui travaillent sous couverture. Vos enquêteurs vont devoir les retrouver mais ils ne connaissent que leurs noms de codes. Affrontez l'équipe adverse et soyez le premier à contacter vos propres agents ... mais surtout, ne contactez pas l'assassin! Jeu d'ambiance et d'association de mots en équipe, les parties de Code Names sont rapides, dynamiques et offrent de très nombreuses possibilités.

Dès 12 ans, à partir de 2 joueurs

Star Realms



Bâissez votre empire galactique grâce à votre stratégie militaire tout en développant votre commerce. Protégez ce qui vous appartient tout en conquérant ce qui ne vous appartient pas encore. Mais surtout, ne laissez pas un adversaire se mettre sur votre route. Petit jeu de Deck Building, Star Realms est un jeu de combat et de commerce très nerveux et addictif. Chaque boîte est prévue pour 2 joueurs, il suffit donc d'en avoir plusieurs pour augmenter le nombre d'adversaires.

Dès 12 ans, de 2 à 6 joueurs

LA FAPEO qu'est-ce que c'est ?

La FAPEO est la fédération qui regroupe les parents et les associations de parents des écoles de l'Enseignement Officiel, avec un Conseil d'Administration composé de parents actifs dans leur Association de Parents, et d'une équipe de permanents. La FAPEO défend depuis 50 ans les parents et les élèves pour une école équitable, un enseignement de qualité, la gratuité, une place pour tous ... parce que tous les enfants méritent une école qui les amène à la réussite, dans un cadre accueillant accessible à tous.

Quels sont nos objectifs ?

Favoriser et soutenir la participation active des parents, encourager la création, dans l'école, de toute forme de dialogue parents-écoles et assurer la défense des intérêts de tous les élèves, représenter les parents au sein des instances de consultation de l'Enseignement.

Ainsi, nous proposons à tous les groupements de parents plusieurs services totalement gratuits, tels qu'un soutien pratique via notre permanence téléphonique ainsi que l'organisation de séances d'information dans les écoles.

Il est également possible pour les Associations de Parents de s'affilier à la FAPEO afin de bénéficier d'avantages supplémentaires :

- Animations et conférences gratuites dans les écoles ;
- Mise en réseau des AP
- Service de facilitation et de médiation en cas de difficultés avec l'équipe éducative ;
- Tarifs préférentiels sur certains événements ;
- Diffusion des événements dans nos médias ;
- ...et bien d'autres services encore !

C'est parce que vous êtes là pour nous renvoyer vos préoccupations que nous sommes en mesure de vous représenter au mieux. Plus nous sommes nombreux, plus nous pouvons faire le poids par rapport aux autres acteurs du monde de l'éducation !

N'hésitez donc pas à nous faire parvenir vos réflexions et questions de parents !

FAPEO asbl
Rue de Bourgogne 48 - 1190 Bruxelles
Tél : 02 527 25 75
E-mail : secretariat@fapeo.be
Site : www.fapeo.be

Abonnez-vous à notre Newsletter, visitez notre site
et suivez-nous sur Facebook pour être tenus au courant des actualités du monde de l'enseignement !

www.facebook.com/lafapeo

www.fapeo.be/newsletter/

Vient de paraître dans la collection

Liberté j'écris ton nom



Le livre

Composante essentielle de notre identité, la sexualité fascine, énerve, dérange... et s'invite en permanence dans les débats politiques et philosophiques. Le planning familial, lieu de tous les possibles et de toutes les rencontres, n'est-il pas menacé par la résurgence des conservatismes ?

Cet ouvrage pose les jalons de l'histoire de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (ÉVRAS) à l'école, en analyse les enjeux dans une approche citoyenne et appelle à une vigilance renforcée face au retour de l'ordre moral.

Les auteures

Travailleuse psychosociale au sein d'un centre de planning familial de la fédération laïque, en qualité d'accueillante, de thérapeute et d'animatrice, **Fabienne Bloc** rencontre au quotidien, depuis le début des années 90, un nombre impressionnant d'adolescent.e.s et de jeunes adultes.

Professeure d'histoire contemporaine à l'ULB, **Valérie Piette** conduit depuis deux décennies ses recherches sur l'histoire des femmes, du genre et des sexualités. Elle a notamment été commissaire de l'exposition "Pas ce soir chéri(e) ? Histoire de la sexualité aux XIX^e et XX^e siècles".

10€ l'exemplaire Mai 2016 - 96 pages - 12 x 21,5 cm

En vente directe au Centre d'Action Laïque,
sur commande via la librairie en ligne
www.laicite.be/eshop
ou par virement au compte du CAL :
IBAN BE16 2100 6247 9974 - BIC GEBABBEB,
en précisant le titre de l'ouvrage dans la communication
(frais de port : 1,89 €)
CAL, campus de la Plaine ULB - CP 236, 1050 Bruxelles
Contact éditions : 02 627 68 60 - editions@laicite.net

